

# POGBI - RAPPORT FINANCIER 2020

## A. L'exercice 2020

Comme il le fait gracieusement pour l'association depuis 2018, le cabinet d'expertise comptable *Gestion et Stratégies* a établi le bilan des comptes de cet exercice sur la base des journaux et pièces comptables France et Burkina que nous mettons à sa disposition. Toute l'équipe de Pogbi le remercie pour son conseil et son aide précieuse.

L'édition originale de ces comptes est à la disposition des membres de l'association (envoi sur demande ou consultation sur le site de Pogbi). Le tableau ci-après reprend l'ensemble des données de ce bilan en distinguant plus clairement que ne le fait la classification de comptabilité générale les différents postes de recettes et dépenses en France et au Burkina (parrainages, fonctionnement du foyer de Dapelogo, investissement pour le foyer et autres activités) afin d'en rendre plus aisées la lecture et la comparaison avec les années antérieures et de mieux tenir compte de la spécificité et du détail de nos activités.

**Par rapport à 2019, on note encore pour l'exercice 2020 une diminution des dépenses globales de l'association (-11,4%) associée à une baisse quasi équivalente des recettes globales.**

**Si bien que nous terminons l'année 2020 avec un déficit de 2788 €, à peine inférieur à celui de 2019 (2989 €).**

Une première explication de cette baisse tant des dépenses que des recettes : l'année « spéciale » que nous venons de vivre et les conséquences de la crise sanitaire qui a affecté nos activités aussi bien en France qu'au Burkina.

En ce qui concerne les recettes, nous n'avons pas pu organiser en France toutes les manifestations (ventes, concerts...) qui nous permettent d'ordinaire de récolter des fonds.

Quant aux dépenses, ce sont surtout celles de fonctionnement qui ont été affectées.

Au Burkina, du fait de la fermeture des établissements scolaires et par conséquent du foyer pendant deux mois et demi, suivie d'une reprise des cours uniquement pour les élèves en classes d'examen : moins de dépenses de cantine au foyer, impossibilité d'organiser les animations prévues à Dapelogo (cours de volley, théâtre...), moins de déplacements d'Elie pendant la période de mise en quarantaine de Ouagadougou...

En France : moins de frais de voyage (une seule mission au Burkina au lieu de trois en 2019) et, logiquement, très peu de dépenses liées à l'organisation d'événements...

Cela dit, seule une étude en détail des comptes des différents postes – parrainages, foyer d'hébergement (fonctionnement et investissement), fonctionnement général Burkina et fonctionnement Pogbi France – va nous permettre une analyse plus fine et précise de l'évolution des dépenses et recettes durant cette année.

### 1. Les parrainages

➤ **Les dépenses d'aides directes (13 670 €) sont en baisse de 14 % et retrouvent quasiment leur niveau de 2018 (13 360 €) après la hausse importante que nous avons constatée l'an dernier (15 973 €). Comment expliquer ce mouvement de balancier ?**

Si le nombre de filleules parrainées reste stable, le pourcentage de celles scolarisées dans le secondaire et à l'université, dont le coût de la scolarité est plus élevé, a augmenté à la rentrée scolaire 2020, passant de 54% à 61%, faisant croître du même coup le budget global de l'aide directe à verser à nos filleules en 2020/21 d'environ 5% : soit un total estimé à 15 558 € pour l'année scolaire.

La diminution constatée est donc tout à fait illogique ! De fait, elle n'est que conjoncturelle : elle provient simplement d'un « déséquilibre » dans le versement du parrainage des étudiantes, entraînant cet effet de « balancier ». Suite à la décision prise en octobre 2018 de leur verser leur bourse annuelle en deux fois, pour permettre à Elie Sawadogo de faire le point sur le suivi de leurs études à l'occasion d'une rencontre biannuelle, le versement d'une bonne partie de leur parrainage 2018/19 (2058 €) avait été différé en mai 2019. A la rentrée 2019/20, le principe du versement en deux fois avait été maintenu, mais les étudiantes avaient perçu fin novembre 2019, lors du voyage de Françoise au BF, la plus grande partie de leur bourse 2019/20 (4116 €). Pour l'année 2019, la part versée aux étudiantes avait ainsi été de 6174 € (sur les 15 973 € des dépenses d'aides directes enregistrées), soit un total exceptionnellement haut.

A l'inverse, en 2020, la part d'aides directes versée aux étudiantes n'a été que de 1898 € sur le total de 13 670 €, correspondant aux versements :

- ✓ en juin 2020, du petit reliquat de leur bourse 2019/20 (412 €) ;
- ✓ en décembre 2020, de la première partie de leur bourse 2020/21 (1486 €) – versement qui n'a concerné que 13 étudiantes sur les 17 car subordonné à l'effectivité de leur inscription pédagogique dans leur filière universitaire, selon les nouvelles règles établies pour le suivi de leurs études par le Prof. Yankou Diasso.

Les 2/3 restants du montant du parrainage « étudiantes » pour l'année scolaire 2020/21 (2790 €) ne sera versé qu'en 2021.

Quant aux « dons fléchés parrainages », il s'agit comme l'an dernier du don d'une marraine (500 €) qui a été partagé entre les étudiantes, auquel s'ajoutent quelques dons ponctuels de parrains/marraines destinés spécifiquement à leur filleule.

**Concernant les frais de fonctionnement sur ce poste (9%), on remarque en particulier :**

- ✓ une stabilité du montant des salaires et des charges : il s'agit de la part du salaire d'Elie Sawadogo correspondant à son activité de suivi des parrainages, estimé à 2/3 de son temps total de travail. A noter : une augmentation de 5% du salaire des employés de Pogbi au Burkina est programmée tous les 3 ans ; pour Elie, la prochaine interviendra en janvier 2022.
- ✓ une baisse notable des dépenses de carburant (-42%) par rapport à 2019 mais à relativiser en considérant plutôt ces dépenses globalement, car elles apparaissent en revanche en hausse sur le poste « fonctionnement du foyer » (+23%). Comme la plupart des filleules se trouvent à Dapelogo ou alentour, il est probable qu'Elie a, certains jours, imputé sur le poste « fonctionnement du foyer » des frais de déplacement concernant à la fois son travail de gestion du foyer et son travail de suivi des parrainages.

Considérées dans leur globalité, les dépenses de carburant sont effectivement en baisse, mais seulement de 26% (947 € en 2020 pour 1280 € en 2019) : baisse sans doute corrélée à l'arrêt des activités sur le terrain suite à la fermeture, de la mi-mars à début juin, des établissements scolaires et du foyer, et à la période de quarantaine pendant laquelle Elie était confiné à Ouagadougou. L'achat d'une nouvelle voiture, moins gourmande que la très vieille Mercedes, a aussi certainement contribué à réduire la consommation de carburant.

➤ **Les recettes de parrainages (hors dons fléchés) sont en légère hausse (+4%) passant de 17 604 € en 2019 à 18 239 € en 2020.**

Cette hausse est due pour une part à l'arrivée bienvenue cette année de 5 nouvelles marraines pour seulement 2 défections, et pour le reste aux fluctuations habituelles d'une année sur l'autre (rattrapages ou avances de paiement, paiement en toute fin d'année comptabilisé sur l'année suivante, etc.).

**Cette légère augmentation des recettes et surtout la diminution des dépenses nous permettent cette année de retrouver un solde excédentaire sur ce poste (+ 3063 €), quasiment le même qu'en fin d'exercice 2018 (+ 2839 €), après un solde pour la première fois déficitaire l'an dernier (-134 €).**

Mais la prudence reste de mise, puisque, comme nous l'avons souligné précédemment, la baisse des dépenses cette année n'est que la conséquence artificielle du décalage du paiement des bourses étudiantes.

De plus, il nous faut envisager (et espérer !) le passage au collège, à la rentrée 2021/22, d'une grande part de nos 38 filleules actuellement en CM2, ainsi que l'entrée possible à l'université de nos 5 filleules en Terminale si, comme nous le leur souhaitons, elles réussissent leur Bac. Et donc prévoir une augmentation substantielle du montant des aides directes : celles versées à chaque fille passant de 20 000 FCFA/an (environ 30 €) au primaire à 60 000 FCFA/an (91 €) au collège et celles versées aux étudiantes, passant de 60 000 FCFA/an au lycée à 165 000 FCFA/an (environ 252 €) à l'université...

L'augmentation de 12 € du montant d'un parrainage annuel, décidé à la dernière AG avec effet à partir de janvier 2021, devrait apporter un supplément de recettes de 1500 € (calcul sur la base des 125 parrainages effectifs actuels).

Cependant, si nous voulons garantir dans les prochaines années le paiement des frais de scolarité de nos filleules actuelles, qui augmentent parallèlement à leur niveau d'études, et continuer à prendre en charge de nouvelles filleules, il est toujours nécessaire que nous fidélisons nos parrains/marraines et que nous en recrutions de nouveaux.

## **2. Le fonctionnement du foyer de Dapelogo**

➤ **Les dépenses de fonctionnement du foyer sont globalement en baisse de 15% par rapport à l'an dernier.**

• **Principale raison, la diminution conséquente (-33%) des dépenses de cantine :**

- ✓ 4621 € de dépenses pour l'alimentation en 2020 au lieu de 6869 € en 2019 ;
- ✓ 319 € de dépenses pour le gaz au lieu de 478 € en 2019.

Plusieurs causes à cela :

- ✓ un nombre moins important de pensionnaires : 46 en 2019/20, puis 51 en 2020/21, alors qu'elles étaient 67 en 2018/19 ;
- ✓ à la demande des pensionnaires qui ne voulaient plus passer trop de temps à cuire le repas du matin, remplacement du petit-déjeuner composé d'une bouillie de riz au lait sucré par un simple thé au lait sucré, formule également plus économique (moins d'achats de riz et moins de gaz utilisé pour la cuisson) ;
- ✓ la fermeture totale du foyer de mi-mai à début juin et le retour en juin et juillet des seules pensionnaires en classes d'examen (22 filles de 3<sup>ème</sup> et de Terminale).

• **Les dépenses d'entretien sont aussi en forte baisse (393 € au lieu de 944 € en 2019).**

La seule grosse dépense en 2020 a été la vidange des fosses (244 €), le reste étant consacré à des achats de petit matériel et produits d'entretien courant.

L'année précédente, au contraire, s'étaient ajoutées plusieurs autres dépenses : réparation du forage et de la charrette de transport des bidons d'eau, grand nettoyage du foyer avant la rentrée, achats plus importants de matériel (serrures, cadenas, matériel pour la cuisine et les cases de passage et petite électricité)

**A noter :** la facture de 499 € pour la réparation du panneau solaire du château d'eau arraché par le vent en juin 2020 n'a été payée qu'en janvier 2021 ; cette dépense n'apparaît donc pas dans les comptes de cette année.

• **Les dépenses de salaires et charges augmentent légèrement (+6%).**

Le salaire de Wendyam la cantinière a été revalorisé depuis février 2020, le salaire d'Ivette a aussi été payé au mois de juillet, puisqu'elle est restée au foyer pour s'occuper des pensionnaires dont les dates d'examen ont été repoussées. L'augmentation des charges sociales est due à un décalage dans les dates de paiement par Elie des cotisations sociales et des impôts sur les salaires.

Contrairement à l'an dernier, il n'y a eu aucune dépense d'animation, puisqu'aucune des activités prévues n'a pu être organisée.

• **En revanche, une nouvelle ligne de dépenses apparaît cette année :**

A la demande de la DPEIFG (Direction de la Promotion de l'Éducation Inclusive des Filles et du Genre), une part de la subvention de l'Unicef est utilisée pour verser directement aux pensionnaires une aide pour leur inscription scolaire.

➤ **Les recettes du foyer dans lesquelles la subvention de l'Unicef occupe dorénavant une part essentielle sont en baisse (-12%).**

En effet, les recettes propres du foyer (essentiellement la pension payée par les pensionnaires), accusent cette année une nouvelle baisse (-35%). Elles étaient déjà en baisse en 2019 à cause de la diminution du nombre de pensionnaires en 2019/20 (48 au lieu des 67 de 2018/19) et de la baisse du montant de l'écolage demandé aux familles.

Pourtant, cette année, le nombre de pensionnaires a peu varié (51) et le montant des écolages attendus ne devait donc pas beaucoup changer : de fait, la baisse constatée en 2020 n'est due qu'à une variation dans la répartition des paiements des écolages d'une année scolaire sur l'autre :

- ✓ En 2019, réception entre janvier et juin de 2043 € (solde des écolages 2018/19) et entre septembre et décembre de 1667 € (premiers versements des écolages 2019/20) ;
- ✓ En 2020, réception entre janvier et juin de 549 € (solde des écolages 2019/20) et entre septembre et décembre de 1852 € (premiers versements des écolages 2020/21).

Les recettes issues de la location des cases de passages baissent encore cette année ce qui n'est pas étonnant au vu du contexte, mais de toute manière elles ne comptent que très peu dans le financement du fonctionnement du foyer.

Une recette ponctuelle supplémentaire cette année : la vente des anciennes batteries réformées suite à la rénovation de l'installation solaire.

**Le montant de dotation de l'Unicef à inclure dans les recettes 2020 s'élève à 14 060 € soit :**

- ✓ les 2/3 de la dotation 2019/20 (10 350 €) réservée l'an dernier au titre « d'engagement à réaliser sur ressources » ;
- ✓ le tiers de la dotation 2020/21 (3 710 €), les 2/3 restants étant mis en réserve pour 2021.

**A noter : le montant total de la dotation 2020/21 accuse une baisse conséquente (-28%) : 11 129 € au lieu de 15 525 € en 2019/20.** D'après la DPEIFG, cette diminution est liée au contexte de « crise » de cette année 2020...

### **3. Autres dépenses et recettes d'activité au Burkina**

➤ **Les dépenses d'investissement au foyer :**

Très peu de nouvelles dépenses engagées sur ce poste cette année, après les importants travaux de rénovation et d'amélioration du foyer effectués entre 2017 et 2019. Pour mémoire : la rénovation complète des deux premiers modules du foyer, le réaménagement de la grande cuisine principale et de celle des surveillantes, l'amélioration du confort des cases de passage, la rénovation de l'installation solaire, la pose d'une dalle en ciment dans les cours et passages de tout le foyer, le creusement d'une nouvelle fosse d'évacuation des douches du module 3 et la réfection de la clôture extérieure du foyer.

Les seules dépenses enregistrées cette année (427 €) concernent des travaux supplémentaires de plomberie, maçonnerie, électricité, payés en début d'année 2020.

**A noter : une nouvelle ligne « frais d'enregistrement du terrain »,** où est comptabilisé le coût de la prestation de l'architecte (213€) qu'il a été nécessaire d'engager pour compléter le dossier qui devrait nous permettre d'acquérir enfin la pleine propriété du terrain sur lequel est construit le foyer.

**Fin 2019 avait été achevée la construction du château d'eau et l'adduction d'eau au foyer, pour un coût de 15 245 €.** L'amortissement de cet important investissement est prévu sur 5 ans et commence cette année.

**Nous avons également dû acheter en novembre 2019, pour un montant de 2361 €, huit nouvelles batteries,** celles installées en 2017 au moment de la rénovation de l'installation solaire étant tombées en panne au bout de moins de 2 ans... Leur amortissement sur 5 ans commence aussi cette année.

**La première tranche d'amortissement concernant le château d'eau (3049 €) et celle concernant les batteries (429 €) s'ajoutent donc au montant de la « dotation aux amortissements », qui augmente de 28%, passant de 12 339 € à 15 808 €.**

En revanche, **la construction du réfectoire,** commencé en 2019, n'a pas vraiment progressé cette année, et les dépenses engagées en 2019 et 2020 (6080 €) ne seront prises en compte qu'à la réception du bâtiment (en 2021 ?) ; elles ont seulement été enregistrées dans le bilan actif comme « immobilisation en cours ».

➤ **Les dépenses de fonctionnement Burkina :**

Ce sont les dépenses générales de l'association au Burkina (réparation des véhicules, assurances, frais bancaires, frais de bureau/téléphone/internet d'Elie, achats d'artisanat...).

**À ces dépenses habituelles s'ajoute cette année sur ce poste la somme de 1223 € correspondant à la première tranche de la dotation pour l'amortissement, prévu sur 5 ans, de la nouvelle voiture acquise en février 2020 pour un montant de 7013 €.**

C'est pour cette raison que les dépenses de ce poste sont en hausse de 16%, alors même qu'on constate une forte diminution des achats d'artisanat (un seul voyage au BF) et une baisse des autres dépenses. Baisse pas très sensible en ce qui concerne l'entretien des véhicules, car il y a encore eu besoin d'effectuer une coûteuse réparation sur la Mercedes en début d'année avant l'achat de la nouvelle voiture.

En ce qui concerne les autres frais (téléphone/internet/ bureautique...), la baisse de 35% constatée par rapport à 2019 vient du fait qu'il y avait eu l'année précédente davantage de dépenses de matériel informatique (batterie ordi/ toner imprimante) et des frais de représentation (cadeaux aux chefs coutumiers de Dapelogo).

Quant à l'augmentation des frais d'assurance (+ 38%), elle vient du fait que l'assurance de la nouvelle voiture est plus chère et qu'il faut payer en plus pour elle une taxe « communale ».

- **Les recettes « autres » destinées à nos actions au Burkina (hors cotisations, produits financiers, parrainage et recettes propres du foyer) connaissent cette année une baisse très importante (-43%).**

Les dons des particuliers ont diminué de 44%, passant de 4988 € en 2019 à 2780 € en 2020. Deux raisons à cette baisse :

- ✓ cette année, pas de don exceptionnel d'une marraine (1314 €) comme en 2019 ;
- ✓ même si nos fidèles donateurs sont toujours au rendez-vous, le montant des autres dons a diminué de près de 25%.

**Une mauvaise année aussi pour les recettes générées par nos ventes et manifestations, qui sont en forte baisse (-41%) :** une seule vente publique d'artisanat, effectuée juste avant le confinement en mars, et heureusement quelques ventes « privées » ont limité les dégâts ; mais l'impossibilité d'organiser nos manifestations habituelles (concerts, ventes de Noël etc..) a été très dommageable.

#### **4. Pogbi France**

- **Les dépenses sur ce poste sont en très forte baisse cette année (-63%)**

Essentiellement du fait de **la diminution des frais de déplacement au Burkina (-73%)** : un seul voyage en février 2020 au lieu de trois l'année précédente (dont un pris en charge intégralement par Pogbi).

Les frais du voyage de cette année (1251 €) ont été compensés par un don équivalent (cf. ligne « don des particuliers / voyages » des recettes/France du tableau).

**Diminution aussi des frais liés à l'organisation de manifestations**, qui concernent cette année uniquement la location de la salle et l'assurance pour la tenue de l'AG.

**Les frais de fonctionnement (poste, téléphone, bureautique) sont en hausse**, du fait de l'augmentation des dépenses de téléphone, le renouvellement de l'abonnement « photocopies » et davantage d'achats de fournitures de bureau (tampons « Pogbi », toner et papier imprimante).

- **Ces dépenses sont largement couvertes par les recettes « Pogbi France » provenant essentiellement des cotisations, qui demeurent stables.**

## **B. Le solde de l'exercice et le bilan de l'association**

- **Le solde global de l'exercice 2020 est toujours déficitaire, mais ce déficit, en forte baisse l'an dernier, diminue encore un peu (-7%), passant de 2 989 € en 2019 à 2788 €.**

**Le poste « Parrainages » retrouve heureusement un solde excédentaire (+ 3063 €)** mais comme nous le disions en étudiant le détail des dépenses/recettes de ce poste, cet excédent n'est dû qu'à une diminution « artificielle » des dépenses.

L'augmentation prévisible dans les prochaines années des frais de scolarité de nos filleules, de plus en plus avancées dans leur cursus scolaire, nous oblige à ne pas relâcher nos efforts de fidélisation et de recrutement de parrains/marraines.

**Le poste « Activités France » est lui aussi de nouveau excédentaire (+2006 €)**, du fait de la forte diminution des frais de voyage au Burkina pris en charge par Pogbi.

**Cependant les postes « Foyer + Burkina » présentent un déficit de nouveau en hausse de 2358 € en 2019 à 7857 € en 2020.**

Malgré la diminution des dépenses de fonctionnement du foyer, les dépenses globales de ces postes sont en hausse, à cause de l'augmentation des montants de la dotation aux amortissements pour les constructions et équipements du foyer, à laquelle s'ajoute désormais celle concernant la voiture. Cette hausse n'est pas compensée, puisque les recettes sont elles-mêmes en baisse, qu'il s'agisse des recettes propres du foyer (les écolages, mais aussi la dotation Unicef) ou des autres recettes (dons des particuliers et produits des ventes et manifestations).

- **Le total actif de l'association est en baisse (-3,5%), passant de 164 723 € en 2019 à 159 004 € en 2020.**

Avec cette année une légère augmentation des disponibilités financières (+3,2%) et une diminution du total des immobilisations corporelles (-6,7%), résultat de la dépréciation des constructions et des équipements du foyer.

Les 6080 € de la ligne « Immobilisations en cours » concernent les dépenses engagées jusqu'à présent pour la construction du réfectoire ; elles ne seront prises en compte dans la dotation aux amortissements qu'après la réception des travaux.

- **Le bilan passif fait état du total actuel des fonds de l'association.**

Pour l'établir, on part du montant total des fonds existants au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (date du 1<sup>er</sup> bilan comptable formulé sous sa forme actuelle) auquel on ôte le « report à nouveau », c'est-à-dire le total des déficits des exercices précédents (2017 à 2019) et celui de l'année en cours (2020), et on ajoute, à titre de « fonds dédié sur subvention fonctionnement », la part de la dotation Unicef réservée pour l'exercice 2021.